

Conditions de l'action "Promotion Atelier scrapbooking Canon"

Généralités

1. Les présentes conditions de l'action (« Conditions de l'action ») sont applicables à l'action promotionnelle « Promotion Atelier scrapbooking Canon » (ci-après : « l'Action »). Le lieu où un Participant achète un Modèle de l'Action détermine l'entité Canon qui doit être considérée comme organisatrice de l'Action. Si le Participant achète le Modèle de l'action dans une boutique (en ligne) dont l'adresse commerciale est située aux Pays-Bas, le terme « Canon » désigne dans les présentes Conditions Canon Nederland N.V. comme organisateur de l'Action. Si le Participant achète le Modèle de l'Action dans une boutique (en ligne) dont l'adresse commerciale est située en Belgique ou au Luxembourg, le terme « Canon » désigne dans les présentes Conditions Canon Belgique S.A. comme organisateur de l'Action.
2. En participant à l'Action et en soumettant les documents et pièces jointes, le participant (ci-après : « le Participant ») déclare qu'il est d'accord avec les présentes Conditions générales de la Promotion et déclare qu'il a soumis les informations demandées de manière correcte et véridique.
 3. La promotion se déroule entre le 10 octobre 2024 et le 15 mars 2025 (ci-après : « la période de promotion »). La participation à la promotion n'est possible que pendant la période de promotion, en ce sens que le modèle d'action doit avoir été acheté entre le 10 octobre 2024 et le 15 mars 2025 (23h59) et que l'inscription pour la participation à l'atelier doit avoir été envoyée à l'aide du formulaire d'inscription.
 4. La participation à la promotion est ouverte à toute personne âgée de 10 ans et plus en possession d'une SELPHY QX20, CP1500 ou Zoemini 2 achetée (le « modèle de la promotion »). Les importateurs et autres revendeurs ne peuvent pas participer à cette promotion. Les détaillants et les revendeurs ne sont pas autorisés à participer au nom de leurs clients.
 5. Pour participer, le participant doit s'inscrire sur le site Web de la promotion avant le 15 mars 2025. Le participant recevra un mail de confirmation d'inscription après son inscription.

Veuillez noter que le modèle d'action doit avoir été acheté pendant la période de promotion auprès d'un fournisseur situé dans la zone de promotion. Les achats effectués par l'intermédiaire du magasin des employés de Canon ou les achats effectués par les canaux habituels (web) en utilisant la réduction pour les employés de Canon sont exclus de la participation.
 5. Pour participer, le participant doit apporter une preuve d'achat valide en plus de son inscription sur le site web de la promotion à l'atelier. Imprimée ou présentable sur un appareil mobile.
 - Une preuve d'achat valide (reçu d'achat ou facture) comprenant une date d'achat pendant la période de promotion.
5. Canon a le droit, à son entière discrétion et sans notification préalable, de modifier ou d'adapter les Conditions de l'action pendant la Période de l'action, ainsi que d'interrompre l'Action, de la modifier ou de l'adapter si les circonstances l'exigent, sans avoir à indiquer une quelconque raison et sans que Canon ne soit redevable à ce titre d'une quelconque indemnisation à l'égard du participant. Toute modification ou

adaptation des Conditions de l'action et/ou interruption, modification ou adaptation de l'Action sera publiée par Canon sur le site Internet de l'Action.

6. Canon se réserve le droit de disqualifier ou d'exclure des Participants qui auraient enfreint l'une des Conditions de l'action, fourni des informations incomplètes ou incorrectes ou qui auraient tenté de manipuler l'Action ou, si nécessaire, sans indiquer un quelconque motif.
7. Si c'est Canon Nederland qui organise l'Action, les présentes Conditions de l'action et les éventuels litiges qui pourraient s'y référer ou découler de l'Action sont régis, dans la mesure autorisée par la loi, par le droit néerlandais et les tribunaux d'Amsterdam seront seuls compétents.

Si c'est Canon Belgique qui organise l'Action, les présentes Conditions de l'action et les éventuels litiges qui pourraient s'y référer ou découler de l'Action sont régis, dans la mesure autorisée par la loi, par le droit belge et les tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents.

8. Aucun droit ne pourra être octroyé en raison d'éventuelles fautes de frappe ou erreurs typographiques dans les présentes Conditions de l'action, dans d'autres communications de Canon ou dans les communications des détaillants concernés.

L'Action

9. Le participant peut participer gratuitement à l'atelier Canon Scrapbook (ci-après : « l'atelier ») en lien avec un modèle d'action qu'il achète dans la zone promotionnelle pendant la période de promotion. Cet atelier se tiendra le samedi 22 mars 2025 à Diegem.

10. Les participants doivent être âgés d'au moins 10 ans et être en possession d'une SELPHY QX20, CP1500 ou Zoemini 2. Les participants à l'atelier âgés de moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte au maximum.

11. L'atelier peut accueillir un maximum de 50 participants. Complet, c'est complet. Les participants seront placés par ordre d'inscription. Les participants inscrits recevront un e-mail confirmant leur participation et les détails de l'atelier.

12. Le parking de l'atelier est gratuit. Les frais de déplacement et/ou de carburant ne sont pas inclus.

Autre disposition

9. Canon a le droit, à son entière discrétion et sans notification préalable, de modifier ou d'adapter les Conditions de l'action pendant la Période de l'action, ainsi que d'interrompre l'Action, de la modifier ou de l'adapter si les circonstances l'exigent, sans avoir à indiquer une quelconque raison et sans que Canon ne soit redevable à ce titre d'une quelconque indemnisation à l'égard du participant. Toute modification ou adaptation des Conditions de l'action et/ou interruption, modification ou adaptation de l'Action sera publiée par Canon sur le site Internet de l'Action.

Dans les situations non couvertes par ces termes et conditions, Canon décidera.

Responsabilité et garantie

10. Canon et les collaborateurs et/ou tiers auxquels la société fait appel ne peuvent pas être tenus responsables des opérations et dépenses découlant de l'Action.
Canon et les collaborateurs et/ou tiers auxquels la société fait appel ne sont pas responsables d'éventuels dommages, directs et/ou indirects, occasionnés par ou liés de quelque autre manière à :
 - a. la modification, la suspension ou la résiliation de l'Action et/ou la modification de l'Action si les circonstances l'exigent ;
 - b. l'utilisation non autorisée de son système par un tiers.
11. Canon a adopté toutes les mesures techniques, organisationnelles et administratives nécessaires pour pouvoir mener l'Action sans problèmes. Si, malgré tout, l'Action devait être suspendue temporairement ou éventuellement interrompue, Canon décline expressément toute responsabilité, sans que les Participants à l'Action aient le droit de réclamer une quelconque indemnisation. En ce qui concerne la participation à l'Action, ses conséquences et son exécution, le Participant renonce à tout recours judiciaire à l'encontre des partenaires, sponsors et collaborateurs qui travaillent, directement ou indirectement, avec Canon.
12. Dans le cas et dans la mesure où une quelconque disposition des présentes conditions est déclarée nulle ou est abrogée, les autres dispositions des conditions demeurent pleinement applicables. Dans ce cas, Canon établira une nouvelle disposition pour remplacer la disposition nulle/abrogée, en tenant compte autant que possible de la portée de la disposition nulle/abrogée.

Données personnelles

13. Les informations personnelles du Participant, fournies à Canon par le biais de la Promotion, seront traitées par Canon conformément aux dispositions légales en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données et aux lois locales en vigueur et à la Politique de confidentialité de Canon. Pour consulter la Politique en matière de confidentialité de Canon Pays-Bas, veuillez vous connecter au site <http://www.canon.nl/privacy-policy>. Pour consulter la Politique en matière de confidentialité de Canon Belgique, veuillez vous connecter au site <http://nl.canon.be/privacy-policy> et <http://fr.canon.be/privacy-policy>. Pour consulter la Politique en matière de confidentialité de Canon Luxembourg, veuillez vous connecter au site <http://www.canon.lu/privacy-policy>.
14. Du fait de sa participation à l'Action, le Participant accepte que ses données personnelles soient intégrées dans le fichier informatique de données de Canon. Canon peut confier à des tiers qui interviennent dans l'administration de la présente Action certaines parties du traitement des données à caractère personnel.

15. Les données personnelles, parmi lesquelles, à titre non exhaustif, le nom, l'image, le numéro de téléphone (mobile) et/ou l'adresse de courrier électronique du Participant, sont utilisées exclusivement dans le cadre de la présente Action et ne sont pas transmises à des tiers, à moins que cela ne soit nécessaire pour l'exécution de cette Action, excepté dans les cas où le Participant a expressément donné son accord pour recevoir d'autres informations de Canon (par exemple, en cochant une case). Le Participant a le droit de consulter, rectifier, mettre à jour ou supprimer ses données personnelles.

Correspondance et réclamations

16. Toutes questions et/ou observations concernant l'Action peuvent être transmises à l'organisateur de l'Action.

Si l'organisateur est Canon Nederland : Canon Nederland N.V. Bovenkerkerweg 59, 1185 XB in Amstelveen. Le service d'assistance est disponible par téléphone au numéro +31 (0)20 7219 103 ou par e-mail à l'adresse http://www.canon.nl/Support/Consumer_Products/contact_support.

Si l'organisateur est Canon Belgique : Canon Belgique S.A. a son siège social et ses bureaux à Berkenlaan 3, 1831 à Diegem. Le service d'assistance de Canon Belgique est disponible par téléphone au numéro +32 (0)26 200 197 ou par e-mail à l'adresse http://nl.canon.be/support/consumer_products/contact_support.

Les résidents du Grand-Duché de Luxembourg peuvent prendre contact par téléphone en appelant le numéro +352(0)27 302 054 ou par e-mail à l'adresse http://www.canon.lu/support/consumer_products/contact_support.

Droit applicable

17. Dans le cas où Canon Nederland organise la Promotion, ces Termes et Conditions et tout litige découlant de ou en rapport avec cette Promotion seront - dans la mesure permise par la loi - régis par la loi néerlandaise et le tribunal d'Amsterdam sera compétent.

Si Canon Belgique organise la promotion, dans la mesure où la loi le permet, les présentes conditions générales et tout litige découlant de ou lié à cette promotion seront régis par la loi belge et les tribunaux de Bruxelles seront compétents.

Aucun droit ne peut être obtenu en raison des éventuelles fautes d'impression ou erreurs typographiques dans les présentes Conditions générales de la promotion, dans d'autres communications de Canon ou dans les communications des détaillants concernés.

Disposition finale

17. Aucun élément du contenu de l'Action ou de sa publication ne peut être reproduit ou publié sans l'autorisation expresse de l'Organisateur de l'Action.